

## Côte d'Ivoire

### Mémorandum de Politiques Économiques et Financières

Le 23 Juin 2011

#### I. INTRODUCTION

- 1. Après un long cheminement, la Côte d'Ivoire est parvenue à organiser des élections présidentielles démocratiques et transparentes.** La mobilisation des populations, des acteurs politiques ivoiriens et de la communauté internationale, dans le cadre de l'Accord Politique de Ouagadougou, a permis au processus de sortie de crise d'enregistrer des avancées significatives, à travers notamment l'organisation et le bon déroulement du premier tour de l'élection présidentielle, dans un environnement apaisé, le 31 octobre 2010.
- 2. Toutefois, la proclamation des résultats du second tour de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, a plongé le pays dans une grave crise post-électorale à partir de décembre 2010.** Cette crise a duré environ 6 mois et a eu des conséquences sur la situation politique, économique et sociale du pays. La crise a engendré le déplacement d'un million d'ivoiriens de leurs domiciles, dont plus de 100 000 se sont réfugiés en dehors du pays ; la fermeture des banques pendant deux mois avec des conséquences néfastes à la fois sur les entreprises et les ménages ; la mise en place de sanctions économiques de l'Union Européenne, notamment un embargo sur les deux ports du pays ; la destruction et le pillage de bureaux, commerces, résidences, et usines ; et des combats à l'arme lourde dans la capitale économique. Les conséquences perdurent, à travers la persistance de l'insécurité, malgré une amélioration perceptible depuis début mai à Abidjan et l'amplification du racket et la fermeture de milliers de petites et moyennes entreprises. Les opérateurs économiques s'attèlent à la réparation de l'outil de production et la reconstitution des stocks perdus. Les premières estimations partielles faites par le secteur privé des dégâts économiques avoisinent 2 000 milliards de FCFA, soit 20% du PIB.
- 3. Le Gouvernement du Président Ouattara est déterminé à consolider la paix et à redynamiser l'économie ivoirienne.** La fin de la crise post-électorale s'est matérialisée par la prestation de serment du Président de la République le 6 mai 2011, son investiture le 21 mai et la formation d'un Gouvernement complet le 1<sup>er</sup> juin 2011. Les priorités du Gouvernement visent à (i) restaurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire national et lutter contre le racket ainsi que les tracasseries routières, (ii) assurer le bon fonctionnement des administrations, (iii) apporter une réponse immédiate à la demande sociale dans le cadre de la lutte contre la précarité et consolider la paix, (iv) réhabiliter les infrastructures socioéconomiques, (v) créer les conditions de la reprise économique notamment par l'amélioration du climat des affaires et le renforcement de la bonne gouvernance. Les mesures et actions inscrites dans le présent mémorandum visent à reconstituer le tissu économique pour l'atteinte de ces objectifs.

#### II. ÉVOLUTION RECENTE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME 2010

##### A. Evolution récente de l'économie nationale

- 4. Le programme économique et financier soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (ex-FRPC) conclu le 27 mars 2009, sur la période 2009-2011 a été fortement perturbé dans sa mise en œuvre par la crise post-électorale.** Ce programme vise à assurer la stabilité du cadre macroéconomique, à créer les conditions d'une croissance soutenue et à lutter efficacement contre la pauvreté. Les différentes missions d'évaluation, effectuées jusqu'en septembre 2010, ont conclu à une exécution globalement

satisfaisante de ce programme. La poursuite des objectifs de politiques économiques et financières dans le cadre de ce programme a notamment permis d'obtenir un taux de croissance de 3,8% en 2009 et d'améliorer les soldes budgétaires.

**5. L'activité économique en 2010 a été contrariée par plusieurs chocs, notamment la crise énergétique enregistrée en début d'année, la baisse de la production de pétrole brut, les tensions électorales et la crise post-électorale.** Cette dernière a fait perdre, pour le seul mois de décembre, 0,4 point de pourcentage de PIB en 2010. Les principaux indicateurs macroéconomiques en 2010 se présentent comme suit :

- Le PIB s'est accru de 2,4% tiré principalement par les secteurs secondaire (BTP, industrie agroalimentaire et bois) et tertiaire (télécommunication et commerce). Le secteur primaire stagne sous l'effet contrasté de l'évolution de ses composantes majeures (cacao : -0,2%, pétrole brut : -21,5% et agriculture vivrière : +3,3 %). L'impact du délestage observé au premier trimestre 2010 sur l'activité économique a été contenu au deuxième trimestre, grâce aux mesures prises par le Gouvernement telles que la location d'une centrale thermique (AGGREKO) et l'importation d'électricité du Ghana.
- L'inflation en moyenne annuelle est ressortie à 1,8% en 2010 contre 1,0% en 2009, du fait des difficultés d'approvisionnement des marchés à la suite des troubles post-électorales. Ce niveau reste tout de même en dessous de la norme communautaire de 3%. Les prix ont flambé en fin d'année et l'IHPC est ressorti à fin décembre 2010 à 5,1% par rapport à décembre 2009, poussé par l'alimentation (+14,8%). Hors alimentation, le niveau de l'inflation s'établit à 1,8% en glissement annuel. Depuis mai 2010, dans le souci d'améliorer l'IHPC, sa base de calcul a été élargie et l'année de référence est passée de 1996 à 2008.
- La balance extérieure courante enregistrerait un excédent de 4,6% du PIB, après une réalisation de 7,4% en 2009, en liaison principalement avec une contraction de l'excédent commercial. La baisse des quantités exportées de cacao et de pétrole a été atténuée par la bonne tenue des cours.
- La masse monétaire enregistre une hausse de 18,2%, en relation avec l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+20,6%) et du crédit intérieur (+13,2%). L'évolution des avoirs extérieurs nets s'explique par la bonne tenue du commerce extérieur et par la mobilisation des ressources extérieures. Quant au crédit intérieur, sa progression est en rapport avec les crédits à l'économie (+8,7%) et la dégradation de la position nette du Gouvernement (PNG : +26,7%) en raison de l'émission de titres publics et des concours du FMI.

## **B. Politique budgétaire et exécution du Programme économique et financier 2010**

**6. D'une manière générale, l'exécution du budget à fin 2010, n'a pas été conforme au programme, en raison de la perturbation de l'activité économique.** Les recettes budgétaires (fiscales et non fiscales) ont enregistré une moins value de 70,4 milliards de FCFA (0,6% du PIB). Les dépenses ont été dans l'ensemble contenues dans la limite des dotations prévues, notamment la masse salariale. La mise en œuvre du DSRP s'est poursuivie à travers l'exécution et le suivi des dépenses pro-pauvres. Ainsi, pour un objectif de 924,4 milliards de FCFA (8,1% du PIB), les dépenses « pro-pauvres » sont ressorties à 885,2 milliards de FCFA (7,8% du PIB) (Tableau1). Il résulte donc de la gestion 2010, un solde budgétaire (hors dons pour apurement des arriérés) de -2,3% du PIB contre un objectif de -2% du PIB. Les tensions de trésorerie ont conduit l'Etat à recourir au marché monétaire et financier sous-régional pour un concours net de 456,3 milliards de FCFA.

7. **Le Gouvernement a accumulé de nouveaux arriérés intérieurs et extérieurs.** Les opérations de financement ont été marquées par une accumulation d'arriérés intérieurs sur l'exercice 2010 de 31,1 milliards de FCFA vers la fin d'année, bien qu'avant l'éclatement de la crise post-électorale, le stock d'arriérés sur les exercices antérieurs ait été réduit de 157,9 milliards de FCFA. De nouveaux arriérés extérieurs de 19,7 milliards de FCFA ont été accumulés. Ce chiffre n'intègre pas les arriérés envers les créanciers privés hors Club de Londres, dont la restructuration de la dette est en discussion.

8. **Le Gouvernement a fait des progrès dans la restructuration de la dette privée extérieure.** La restructuration des titres détenus par les créanciers privés (Club de Londres) a connu un succès matérialisé par une annulation partielle et l'échange de 99% des bons BRADY en de nouveaux titres. En outre, les discussions continuent avec les autres créanciers privés hors Club de Londres.

9. **Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre des réformes structurelles en 2010 à travers :**

- l'application effective d'une taxe ad valorem d'un taux cumulé de 22% par rapport au prix CAF sur le cacao, depuis la campagne 2010-2011 ;
- l'opérationnalisation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) ;
- et la poursuite de la mise en œuvre du DSRP, à travers l'exécution des dépenses pro-pauvres et l'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), pour les secteurs sociaux (Santé et Education-Formation).

### C. Evolution de la situation économique au premier trimestre 2011

10. **L'activité économique s'est fortement rétractée du fait de la crise post-électorale, entraînant globalement un tassement des activités et une flambée des prix.** Au cours de la période sous revue, les facteurs ci-après ont significativement influencé l'évolution des activités économiques. Ils concernent :

- la suspension des exportations de cacao par le Gouvernement ;
- l'embargo de l'Union Européenne sur les deux ports ivoiriens et ses sanctions à l'encontre de certaines entreprises publiques ;
- la fermeture des agences nationales de la BCEAO suivie de leur réquisition le 26 janvier 2011 ;
- la fermeture de la quasi-totalité des banques commerciales à l'exception des banques nationales à la mi-février 2011 ; et
- l'accentuation du conflit armé de fin mars à la mi-avril.

11. **Le conflit armé a eu de graves conséquences sur l'administration publique et le tissu économique et social.** Les affrontements ont entraîné une nette dégradation de la situation sécuritaire, occasionnant un déplacement massif des populations, tant à l'intérieur que vers les pays limitrophes, notamment, le Ghana et le Libéria. Des pillages quasi systématiques des services de l'Administration Publique, des entreprises et des ménages ont été observés. Dans ce cadre, la Direction Générale des Impôts a perdu près de la moitié de son outil informatique. Des bureaux des Douanes et certains services stratégiques du Trésor ont été pillés et saccagés. Il en résulte un affaiblissement de la capacité

Oh.  
d

opérationnelle des services de recouvrement de l'Etat. De même, l'outil de production s'est détérioré entraînant la mise au chômage technique et le licenciement de nombreux travailleurs. Par ailleurs, la désorganisation des services de la Police et de la Gendarmerie et l'insuffisance de leurs moyens d'intervention ont favorisé l'accentuation de l'insécurité et du phénomène de racket.

**12. A fin mars 2011, le profil des indicateurs économiques fait apparaître une contraction d'activités dans les secteurs secondaire et tertiaire.** L'évolution enregistrée dans le secteur primaire s'est traduite par la hausse de la production de cacao (+30,0%) et le repli de celle de pétrole brut (-22,2%). L'inflation en moyenne s'est établie à 5,2% du fait principalement du renchérissement des prix des produits alimentaires (+14,1%). La réouverture des banques et le réapprovisionnement des marchés en denrées alimentaires devraient contribuer à la décélération de l'inflation à partir de mai 2011.

**13. En vue d'honorer les échéances des titres publics, le Gouvernement, en collaboration avec la BCEAO et certains acteurs du marché, a émis de nouveaux bons en remplacement des anciens bons échus entre décembre 2010 et mai 2011.** Cette mesure a permis d'éviter des conséquences néfastes sur le système bancaire de l'UMOA, principal marché des titres émis par le Trésor ivoirien.

### III. POLITIQUES POUR 2011 SOUS LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE (FCR)

**14. Le Gouvernement entend créer les conditions d'une reprise économique en 2011 à travers un programme d'urgence.** Ce programme vise la stabilisation du cadre macroéconomique, le renforcement de la sécurité, l'amélioration de la situation humanitaire, la réhabilitation des infrastructures, le soutien au secteur privé et le rééquipement des services. Le programme de relance économique inclut également une composante investissement ciblé matérialisée par le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU). Le PPU porte sur les secteurs prioritaires que sont l'eau potable, la santé, l'éducation, l'électricité et la salubrité urbaine, confirmant ainsi l'orientation dudit programme vers la satisfaction essentielle des populations. Le FCR fera place à un programme économique et financier de moyen terme avant fin 2011.

**15. L'élaboration du cadrage macroéconomique est difficile en 2011 en raison des incertitudes considérables sur la consistance des données et le rythme de la relance.** Après une forte dégradation des activités économiques de janvier à avril 2011, l'évolution du PIB réel est projetée à -6,3%. Le taux d'inflation devrait avoisiner 3% à fin 2011, en liaison avec l'arrivée cyclique de produits vivriers sur les marchés au cours du second semestre. La crise post-électorale a eu plus d'impact sur les petites et moyennes entreprises et l'incertitude sur les projections est plus élevée que par le passé. L'information économique sur le premier trimestre de 2011, y compris les opérations financières du Gouvernement, est parcellaire et n'est pas encore disponible pour le secteur bancaire.

#### A. Principaux objectifs du Budget de 2011

**16. Le budget 2011 s'appuie sur les hypothèses de reprise progressive de l'activité économique dans un environnement de sortie de crise post-électorale.** Le projet de budget est bâti sur la période du 26 avril (date de réouverture de l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan) à fin décembre 2011. Les opérations financières de l'Etat exécutées avant cette période en 2011 sont en cours de validation avant leur prise en compte éventuelle dans le cadre d'un collectif budgétaire. Les objectifs du budget 2011, en termes de recettes budgétaires, sont en baisse par rapport aux réalisations des années antérieures en liaison avec l'impact de la crise sur l'économie. Quant aux dépenses, elles sont en forte hausse et ciblent des actions prioritaires du Gouvernement, notamment la prise en charge des impacts humanitaires et sociaux de la crise, l'amélioration de l'environnement sécuritaire, le soutien au secteur privé, ainsi que les

Oh. /

charges incompressibles (service de la dette publique, dépenses de personnel). Le déficit budgétaire global (hors dons pour apurement des arriérés) devrait s'établir à 8,5% du PIB de la période.

**17. La politique budgétaire devrait être marquée au plan des recettes par un juste équilibre entre un soutien temporaire au secteur privé et le retour à une fiscalité normale.** Plusieurs contribuables auront des difficultés à faire face à leurs obligations fiscales. La baisse des recettes budgétaires s'explique, au niveau des Douanes par les efforts fiscaux consentis par le Gouvernement sur les prix des produits pétroliers à la pompe et par le recul des recettes sur les marchandises générales, en liaison avec les effets de la crise. S'agissant des Impôts, la contraction de l'activité économique devrait se traduire par une baisse des recettes de TVA de 39,4%. Le Gouvernement a décidé de la suspension du paiement de la vignette et de la patente transport au titre de l'année 2011 et d'un abattement de 50% sur la patente commerce de 2011.

**18. Les priorités du Gouvernement sont orientées vers l'accompagnement de la normalisation en mettant l'accent sur les volets humanitaire et sécuritaire ainsi que la consolidation de la paix.** A cet effet, le budget 2011 prévoit une hausse des dépenses de 22,0 % du PIB en 2010 à 26,4% du PIB sur les trois derniers trimestres de 2011. Cette hausse s'explique par :

- la gratuité des soins dans les hôpitaux et centres de santé publics jusqu'à fin mai ;
- la provision de 50 milliards de FCFA pour soutenir la reprise de l'activité économique ;
- le niveau des dépenses d'investissement sur ressources propres d'un montant de 217,8 milliards de FCFA, soit 2,6% du PIB consacrées aux activités du PPU (0,5% du PIB), aux grands travaux d'investissement de l'État, qui seront contenues dans l'enveloppe de 40 milliards de FCFA, et à la réhabilitation des services administratifs, des secteurs sociaux et des infrastructures de base ;
- les dépenses liées à la sortie de crise qui s'élèveront à 85 milliards de FCFA, soit 1,0% du PIB et concernent (i) le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, (ii) la formation de la nouvelle armée, (iii) le service civique, (iv) les élections législatives, et (v) le redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire ;
- la subvention au secteur électricité qui devrait avoisiner 87 milliards de FCFA, soit 1,1% du PIB de la période ;
- les autres subventions prenant en compte les bourses, les kits scolaires et les EPN qui s'élèvent à 97,4 milliards de FCFA en raison du reclassement de 41,7 milliards de FCFA en subvention et transfert de l'ensemble des EPN initialement classé en dépense du budget de l'Etat, pour être en harmonie avec les dispositions de l'UEMOA ;
- La masse salariale correspondant à 10 mois de traitement (mars à décembre 2011) qui sera contenue à 727,4 milliards de FCFA 8,8% du PIB en tenant compte des impératifs de recrutement au niveau des secteurs sociaux dans la mise en œuvre du DSRP et des exigences du redéploiement de l'Administration ;

*On*

*d*

Un accent particulier sera mis sur la poursuite des dépenses de lutte contre la pauvreté avec une dotation de 840,1 milliards de FCFA, soit 10,2 % du PIB. Par ailleurs, les dépenses seront maîtrisées à travers une régulation dynamique tenant compte de la disponibilité des ressources.

**Encadré 1 : Mesures budgétaires structurelles 2011**

- *Rééquipement des services des régies financières (DGI, DGD, DGTCP).*
- *Finalisation du logiciel informatique sur le suivi des exonérations et le calcul des coûts fiscaux (DGI).*
- *Opérationnalisation d'une base de données des valeurs au second semestre (DGD).*
- *Mise en service du module informatique de gestion des exonérations conformément aux recommandations du Séminaire de Grand-Bassam (DGD).*
- *Mise en exploitation du module de gestion des avances et du module de gestion des actes modificatifs (DGBF)*

**19. La stratégie de gestion du service de la dette reflète les contraintes budgétaires en 2011.** Le service de la dette intérieure sera normalisé et l'accès au marché régional sera renouvelé courant juin 2011, avec la mise en place des conditions administratives requises par le Trésor public et la BCEAO. Le Gouvernement fera un effort de réduction des arriérés intérieurs dans la mesure des ressources disponibles. Pour la dette extérieure, il a l'intention de normaliser ses relations financières avec ses créanciers extérieurs. Le Gouvernement a apuré les arriérés en mai et a repris le paiement du service de la dette envers la Banque Mondiale et la BAD. Il est en discussion avec la BEI pour l'apurement des arriérés vis à vis de ce partenaire qui sont faibles. Il s'attèlera à discuter avec ses autres créanciers extérieurs d'un programme d'apurement des arriérés à fin 2010 et des échéances de l'année 2011. Concernant le Club de Paris, les négociations devraient être engagées pour un nouveau traitement vers la fin de l'année en appui au prochain programme économique à moyen terme.

## **B. Réformes Structurelles**

**20. Le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre progressive des réformes déjà engagées, en vue de rétablir les conditions d'une croissance durable.** Le Gouvernement procédera à la revue de l'ensemble des réformes initiées dans le cadre du Programme Économique et Financier qui était appuyé par la FEC, avant septembre 2011, en vue de faire l'état des lieux après la crise et de dégager les perspectives. Toutefois, certaines actions précises seront mises en œuvre telles que l'organisation au mois de juin d'un séminaire sur les difficultés du secteur électricité, la reprise du recensement des fonctionnaires et agents de l'État, l'ajustement du DSRP en 2011 et le lancement de l'étude sur la structure des prix des produits pétroliers, en vue de l'adoption d'une nouvelle structure.

**21. Le secteur financier est affaibli par la crise post-électorale, mais continue de jouer un rôle crucial dans le financement des activités économiques.** En vue de faire l'état des lieux des pertes économiques qui pèsent sur la santé financière du secteur bancaire, une évaluation de la situation prudentielle de chaque banque sera faite dès que possible par la Commission Bancaire. L'Etat veillera à ce que les mesures nécessaires soient prises pour assurer le bon fonctionnement du secteur à travers le respect des normes prudentielles et le financement adéquat de l'économie par les banques.

*Oh*

*d*

#### IV. FINANCEMENT

**22. Le Gouvernement entend affecter une partie des financements d'urgence attendus au redémarrage de l'administration publique en attendant la reprise du recouvrement normal des recettes.** Il a emprunté un crédit non concessionnel auprès de l'Agence Française de Développement de 350 millions d'euros, dont 200 millions d'euros ont été décaissés à fin avril pour payer les salaires d'avril et les arriérés à fin mars. Le montant restant pourrait être décaissé en juin 2011. Il a également mobilisé 55 milliards de FCFA en mai au titre des crédits relais de court-terme sous forme de préfinancement bancaire adossé au DUS sur le stock de cacao constitué à fin mars 2011. Il a, en outre, bénéficié d'un décaissement de dons de la BAD de FCFA de 72,5 milliards début juin.

**23. Les besoins de financement du programme de normalisation et de relance économique restent considérables.** Le Gouvernement entend bénéficier d'un appui d'urgence du FMI et d'un appui budgétaire de la Banque Mondiale au troisième trimestre 2011. En outre, des projets financés par des partenaires au développement devraient redémarrer dès que possible. Dans l'attente du retraitement de la dette due au Club de Paris, aux créanciers privés détenteurs des « eurobonds » et aux autres créanciers privés, l'Etat devrait accumuler de nouveaux arriérés extérieurs.

**24. Le Gouvernement a l'intention de couvrir les besoins résiduels principalement par des emprunts intérieurs et régionaux.** Compte tenu de la nécessité d'allonger les délais de remboursements, le Gouvernement prévoit d'améliorer la structure de maturité de sa dette libellée en FCFA. Il favorisera en outre, la création à terme, d'un marché primaire d'émission avec des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVTs) et facilitera le développement d'un marché secondaire entre les opérateurs économiques. Il a l'intention de rationaliser la gestion de la dette intérieure et d'émettre des obligations du Trésor et des emprunts obligataires, instruments à plus long terme, pour assurer la disponibilité des ressources pour le financement des investissements.

#### V. STATISTIQUES, RENFORCEMENT DES CAPACITES, ET SUIVI DU PROGRAMME

**25. Le Gouvernement s'engage à continuer les efforts d'amélioration du système statistique, en vue de produire régulièrement les données économiques et financières de qualité.** Dans ce cadre, il procédera à l'actualisation du projet de Schéma Directeur de la Statistique, en prenant en compte les évolutions conjoncturelles et les nouvelles orientations arrêtées.

**26. La Côte d'Ivoire poursuivra le renforcement des capacités de l'Administration, notamment dans les domaines affectés par la crise.** Le Gouvernement continuera de bénéficier d'une assistance de la part du FMI et d'autres partenaires au développement pour (i) renforcer les administrations des impôts et douanes, (ii) améliorer la formation des services dans la production des données nécessaires à la confection du TOFE, (iii) aider à mettre en œuvre le plan de réforme des finances publiques, (iv) améliorer les comptes nationaux, en vue de construire une matrice de comptabilité sociale, (v) renforcer la gestion de la dette publique extérieure ainsi qu'intérieure, et (vi) formuler une stratégie du secteur financier.

**27. Les politiques mai-décembre 2011 feront l'objet de suivi par le Conseil d'Administration du FMI sur la base d'indicateurs de suivi.** Ces indicateurs sont définis dans le Protocole d'Accord Technique (PAT) ci-joint.

- Le Gouvernement s'engage à s'abstenir d'accumuler de nouveaux arriérés intérieurs et de toute forme d'avance sur les recettes, en dehors du préfinancement bancaire adossé aux stocks de cacao

en attente de liquidation des droits, effectué en mai-juin 2011, et de contracter des emprunts extérieurs non concessionnels, autres que ceux spécifiés dans le PAT.

- Pour tout nouveau financement intérieur, il s'engage à émettre des titres publics par adjudication à travers la BCEAO ou par toute autre forme d'appel d'offres compétitif sur le marché financier local et sur celui de l'UEMOA et à se concerter avec les services du FMI.
- Il s'engage également à ne pas introduire ou intensifier des restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, introduire des pratiques de taux d'échanges multiples, conclure tous les accords bilatéraux de paiement qui ne seraient pas conformes à l'article VIII des statuts du FMI, imposer ou intensifier toutes restrictions aux importations aux fins d'équilibrer la balance des paiements.

En outre, les Autorités, en consultations avec le FMI, s'engagent à adopter toutes nouvelles mesures financières ou structurelles, qui pourraient s'avérer nécessaires pour la réussite de leurs politiques.



Ministre de l'Économie et des  
Finances

*[Signature]*  
Charles Koffi DIBY

Tableau 1. repères indicatifs FCR en 2011, (en milliards FCFA)<sup>1/</sup>

<b>REPERES INDICATIFS</b>	<b>juin-11</b>	<b>sept-11</b>	<b>déc-11</b>
Recettes totales	407,8	912,5	1454,4
Masse salariale de l'Etat	282,1	505,8	727,4
Plancher pour les dépenses "pro pauvres"	188,7	477,3	840,1
Plancher sur le solde budgétaire de base (Recettes + dons PAPC BM - Dépenses et prêts nets + Dépenses en capital finext + Allègt sur intérêts dext+ déchets toxiques)	-134,1	-382,5	-618,0
Plancher sur le solde budgétaire (Recettes + dons - Dépenses et prêts nets)	-166,7	-439,2	-702,9
Plafond pour le financement intérieur net (y/c les titres UEMOA)	-143,7	51,4	281,1
Plafond pour les nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels (*)	0,0	0,0	0,0
Plafond pour l'accumulation de nouveaux arriérés intérieurs	0,0	0,0	0,0

(\*) hors convention de prêt ( appui budgétaire de 350 millions d'Euros) de l'Agence Française de Développement (AFD)

*ad*